



Ducotterd Christian, Dafflon Hubert, Wassmer Andréa, Berset Solange, Wicht Jean-Daniel, Jordan Patrice, Bonny David, Décrind Pierre, Bertschi Jean, Aebischer Eliane

Lancement de suite des études d'avant-projet pour les deux routes de contournement de Belfaux et de Givisiez qui forment un axe principal d'accès à la N12 et d'entrée au Grand Fribourg

Cosignataires : 49

Réception au SGC : 06.02.19

Transmission au CE : *11.02.19

Dépôt et développement

Le 21 décembre 2018, le Conseil d'Etat informait de sa volonté d'investir dans la mobilité de demain. Il entend assurer la qualité du réseau routier en complément aux autres modes de transports.

Par ce mandat, nous demandons au Conseil d'Etat de montrer dans les faits cette volonté et de se donner les moyens pour faire aboutir les projets routiers prioritaires où les gains seront les plus importants. Lorsque l'on sait que le Grand Fribourg joue un vrai rôle de pôle démographique et économique, que les études sur le PIB montrent clairement que c'est dans le Grand Fribourg que travaillent une foule de pendulaires venus des quatre coins du canton, il est urgent d'agir. Les perturbations de trafic font perdre un temps précieux et coûtent cher, notamment aux PME. La Sarine est bien le poumon économique du canton, plus de 46 % du PIB proviennent des entreprises de ce district. Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre toute la mesure de cette réalité et de préparer l'avenir.

Le Conseil d'Etat dit aussi qu'il a évalué les sept projets de routes de contournement retenus par le Grand Conseil en 2016 et qu'il a auditionné les communes concernées. Il a décidé de ne pas retenir le choix de la Commission parlementaire des routes et cours d'eau pour différentes raisons et nous le regrettons vivement.

Il est indispensable de préparer la suite et la continuité du Pont du Tiguellet qui vient d'être inauguré. Pour que cet ouvrage ait toute son utilité, il s'agit de lancer les études d'avant-projet de contournement de Belfaux – promis dans le décret de 2016 – et de Givisiez afin de rejoindre facilement la N12. Les études et les mandats ont clairement montré l'utilité et la nécessité de ces tronçons, qui permettraient en plus d'éliminer un deuxième passage à niveau. Ces projets fluidifieront le trafic, assureront plus de sécurité, réduiront le bruit et faciliteront le déplacement des bus ainsi que la mobilité douce sur tout ce secteur principal au niveau routier.

Nous demandons au Conseil d'Etat de **lancer de suite les études d'avant-projet pour les deux routes de contournement de Belfaux et de Givisiez qui forment en fait tout avec le pont du Tiguellet**, d'engager un ou des chefs de projets pour ces études et pour le suivi du dossier, tout en incluant ces coûts dans les crédits de réalisations.

Nous remercions le Conseil d'Etat de répondre à ce mandat.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).